

Les Atlas de la biodiversité communale soutenus par l'AFB

Dossier de la rédaction de H2o
February 2018

En juillet dernier, l'Agence française pour la biodiversité lançait un appel à manifestation d'intérêt "Atlas de la biodiversité communale" pour permettre à 500 communes de bénéficier d'un soutien financier afin de lancer une démarche d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur leur territoire. 47 collectivités, soit 40 % des projets déposés, ont finalement sélectionnés pour un financement global de 5 millions d'euros. Si l'objectif que l'AFB s'était fixé était de soutenir 500 ABC, la qualité des dossiers a conduit à en soutenir bien plus, puisque les dossiers retenus représentent 685 communes. L'évaluation des dossiers s'est faite sur la base de critères identiques sur tout le territoire national, mais avec une appréciation locale afin que l'analyse ne soit pas déconnectée des enjeux et contextes locaux. Ainsi, l'AFB a reçu 113 dossiers, correspondant au total à plus de 1 000 communes, qui ont tous fait l'objet d'une première analyse au niveau national puis d'une évaluation détaillée par les Directions régionales et interrégionales de l'AFB. En parallèle de l'appel à manifestation d'intérêt, l'Agence française pour la biodiversité a travaillé en partenariat avec les Parcs nationaux de France pour identifier les communes volontaires pour démarrer un ABC sur leur territoire. 18 communes ont été retenues et seront accompagnées par le Parc national concerné pour mettre en œuvre leur projet.

Un ABC est une démarche qui permet à une collectivité locale de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel : en plus d'inventaires naturalistes, la démarche inclut également la sensibilisation et la mobilisation des élus et citoyens et la définition de recommandations de gestion ou de valorisation de la biodiversité. L'objectif est d'identifier les enjeux de biodiversité du territoire et d'aider la collectivité à agir en les intégrant dans ses actions et stratégies. Lancé en 2010 par le Ministère de l'environnement, le programme "Atlas de la biodiversité communale" est désormais soutenu par l'Agence française pour la biodiversité en partenariat étroit avec les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL/DRIEE), France Nature Environnement (FNE), les Centres permanents d'initiation à l'environnement (CPIE), Humanité et Biodiversité, Vivarmor Nature, l'association des Maires de France, Régions de France et les services chargés de l'environnement au sein des conseils régionaux, les préfets, le Fonds de dotation pour la biodiversité, la Ligue de protection des oiseaux, les Parcs nationaux de France et les Parcs naturels régionaux.

La liste des projets soutenus par l'AFB

La carte des ABC